



DOSSIER : 201120 098738 01
Bordereau : 1
N° travail : 026213
Date d'édition : 21/12/2020

§ Identification du point de prélèvement

Nom : Commune de LAMOURA
UGE : 220 - ADD.DU SIAEP DU PLATEAU DES ROUSSES
Installation : 1516 - SIAEP DU PLATEAU DES ROUSSES
PSV : 2020 CENTRE BOURG

SIAEP du PLATEAU DES ROUSSES
Mairie
39220 LES ROUSSES

§ Payeur : SUEZ EAU FRANCE (BSJ)

Date de prélèvement : 14/12/2020 Date de réception 14/12/2020 15:00 Date de début d'analyse : 14/12/2020

§ Type d'eau : T
Localisation exacte : MAIRIE - cuisine
§ Type visite : D1
§ Type analyse : D1C
§ Motif prélèvement : Contrôle sanitaire prévu par l'A.P.
Préleveur : HUNKELER Fanny (LDA39)
Observations préleveur : Néant
Heure de prélèvement : 08:30

L'analyse des paramètres terrain est effectuée par le préleveur.

@ Prélèvements réalisés selon la norme FD T90-520 par le LDA39 couverts par l'accréditation COFRAC

Paramètres	Résultats	Unités	Limites de qualité	Références de qualité
Paramètres de terrain				
@ Chlore libre <i>HYDME0852 - DPD au comparateur</i>	0.03	mg/L Cl ₂		
@ Chlore total <i>HYDME0852 - DPD au comparateur</i>	0.05	mg/L		
Température de l'eau <i>Electrométrie</i>	5.7	°C		<25
@ pH mesuré à la température de l'eau <i>NF EN ISO 10523</i>	7.8	pH		
Paramètres microbiologiques				
@ Microorganismes revivifiables à 36°C <i>NF EN ISO 6222</i>	<1	n/mL		
@ Microorganismes revivifiables à 22°C <i>NF EN ISO 6222</i>	<1	n/mL		
@ Coliformes totaux <i>NF EN ISO 9308-1 (2000 abrogée)</i>	<1	n/100mL		<1
@ Escherichia coli <i>NF EN ISO 9308-1 (2000 abrogée)</i>	<1	n/100mL	<1	
@ Enterocoques intestinaux <i>NF EN ISO 7899-2</i>	<1	n/100mL	<1	
@ Spores anaérobies sulfite-réducteurs <i>NF EN 26461-2</i>	<1	n/100mL		<1
Paramètres physico-chimiques				

RAPPORT D'ANALYSE



DOSSIER : 201120 098738 01
 Bordereau : 1
 N° travail : 026213
 Date d'édition : 21/12/2020

Paramètres	Résultats	Unités	Limites de qualité	Références de qualité
@ Turbidité NF EN ISO 7027-1	0.22	NFU		<2.01
@ Conductivité corrigée à 25°C NF EN 27888	439	µS/cm		entre 200 et 1100
Température de mesure Electrométrie	18.9	°C		
@ Azote ammoniacal (NH4) NF T 90-015-2	<0.01	mg NH4/L		<0.1
@ Fer NF EN ISO 17294-2	32	µg/L		<200
Couleur Evaluation sensorielle	0	qual.		
Odeur Evaluation sensorielle	0	qual.		
Aspect Evaluation sensorielle	0	qual.		

@ paramètre accrédité (ec) = en cours d'analyse N/A ou N.M. = non analysé ou non mesuré N.D. = non déterminé

☒ = non conforme aux limites * = référence non satisfaite Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification.

Conclusion sur la conformité :

EAU CONFORME selon l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine pour l'ensemble des paramètres analysés.

**Toute demande de renseignements concernant ce prélèvement doit être adressée à l'ARS de Franche-Comté - UTSE 39
 CS 60152 - 39015 LONS LE SAUNIER CEDEX - Tél. 03.84.86.83.46 - Fax : 03.81.65.58.65**

Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire organisé par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté.
 « Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande »

Autres destinataires :
 Commune de LAMOURA
 SAS SUEZ EAU FRANCE - MOREZ
 ARS DE FRANCHE-COMTE - UTSE 39

Pascaline GRANDJEAN
 Ingénieur Chimie des Eaux
 Hydrologie

Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu ou échantillonné. Toutes les informations fournies par le client sont identifiées par le symbole §. Le laboratoire ne pourra être tenu pour responsable en cas d'information erronée. Seule la reproduction du rapport sous sa forme intégrale est autorisée.
 Sauf mention particulière présente sur le rapport, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au prélèvement et/ou au résultat pour déclarer ou non la conformité.
 La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation.
 L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seules analyses couvertes par l'accréditation et signalées ci-dessus par le symbole @. Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral d'EA.
 Ce rapport complet annule tout rapport provisoire émis antérieurement.
 Conformément aux dispositions de la loi sur la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès et rectification des informations vous concernant en contactant le LDA39.